

NEBULOUS TURBO®

Insecticide concentré au pyrèthre à utiliser en pulvérisation, nébulisation ou thermonebulisation.

Nébulous Turbo est compatible avec l'agriculture biologique conformément à la réglementation européenne en vigueur.

Utilisation

NEBULOUS TURBO agit aussi bien contre les insectes volants que rampants. À utiliser avec un nébulisateur pour un traitement plus rapide et plus homogène des volumes importants. Il est constitué de pyrèthre et de synergisant d'origine végétale.

NEBULOUS TURBO est applicable, après dilution dans l'eau, en pulvérisation, particulièrement en ciblant les fentes et crevasses qui peuvent abriter les insectes. Il peut également s'utiliser en traitement de volume à l'aide de générateurs d'aérosols à froid de type "nébulisateur" ou à chaud de type thermonebulisateur.

Méthodes d'application

Bien agiter avant emploi. NEBULOUS TURBO se dilue avec de l'eau et s'emploie en pulvérisation, nébulisation ou thermonebulisation.

- Nébulisation / Thermonebulisation : 200 ml dans 500 ml d'eau pour 1000 m³.
- Pulvérisation : 100 ml dans 5 l d'eau pour 100 m².

Délai d'apparition de l'effet biocide : immédiat.

Délai de rémanence : 6 jours.

Précautions d'emploi

Laisser les lieux inoccupés jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches (4H minimum), aérer largement avant de réoccuper les locaux.



ATTENTION

Classification : TP 18 - Soumis à la loi Egalim.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



COMPOSITION

60 g/kg Chrysanthemum cinerariaefolium produit à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et mures avec un solvant hydrocarboné (CAS 89997-60-6) + synergisant végétal

CIBLE

Insectes volants et rampants

USAGES AUTORISÉS

Professionnel

LIEUX D'UTILISATION

Tous types de locaux

RÉFÉRENCE(S)

IN-PYR-93005 : 8/carton

FABRIQUÉ EN FRANCE